

CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS L'AIRE URBAINE DE BELFORT-MONTBÉLIARD : UNE PRÉSENCE FORTE DE LA CONCEPTION-RECHERCHE

Avant propos

Dans cette étude, le périmètre du territoire analysé est constitué du regroupement des deux aires urbaines de Belfort et Montbéliard, définies au sens de l'INSEE.

Pour des raisons de commodité, ce périmètre est désigné sous le vocable « Aire urbaine de Belfort-Montbéliard » et traité comme un ensemble.

En 2006, l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard regroupe 8 300 cadres des fonctions métropolitaines. La conception-recherche rassemble le plus grand nombre de ces emplois, suivis des métiers de la gestion. Cette répartition par fonction rapproche ce territoire des aires urbaines comptant 500 000 habitants ou plus (hors Paris). La présence de trois grands donneurs d'ordres et de services d'ingénierie liés favorise ce développement et contribue à la spécificité du territoire. En dehors des trois activités principales (automobile, services aux entreprises, industrie des biens d'équipement), l'Aire urbaine accueille peu de cadres des fonctions métropolitaines. De plus, le territoire reste déficitaire dans ses échanges migratoires de cadres, notamment avec l'aire urbaine de Paris.

8 300 cadres des fonctions métropolitaines

En 2006, l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard regroupe 120 800 emplois dont 8 300 sont occupés par des cadres des fonctions métropolitaines. Ces derniers rassemblent les cadres ⁽¹⁾ et professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprises de plus dix salariés, exerçant des métiers de la conception-recherche, des prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprise, de

la gestion et de la culture-loisirs. Ces cinq fonctions, spécifiquement présentes dans les grandes villes, définissent le caractère métropolitain de celles-ci.

Dans cette zone, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total est proche de celle enregistrée pour l'ensemble des aires urbaines métropolitaines hors Paris (respectivement 6,9 % et 7,4 %). Par rapport aux principales aires urbaines du Grand-Est, l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard est plutôt bien placée. Elle se situe au même niveau que Mulhouse,

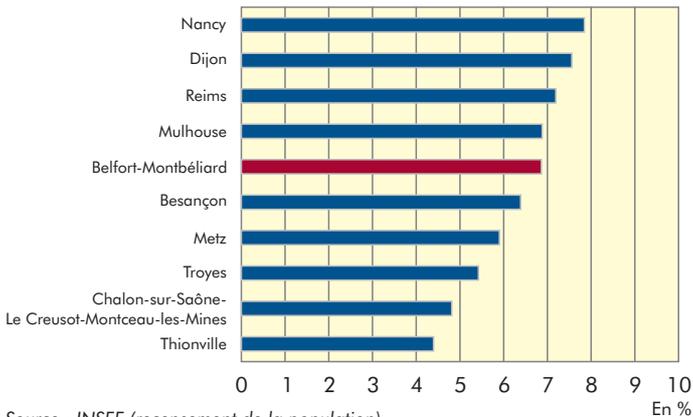
mais devant Besançon, Metz ou Troyes.

Au cours des 25 dernières années, les fonctions métropolitaines sont, d'une manière générale, en plein essor. Entre 1982 et 2006, leur nombre a doublé dans l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard. Toutefois, dans le même temps, sur cette zone, l'emploi augmente faiblement

(1) Les cadres exerçant dans l'administration, la santé, l'éducation et la fabrication ne sont pas pris en compte, car obéissant à d'autres logiques d'implantation, plus administratives notamment.

Belfort-Montbéliard au même niveau que Mulhouse

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi local en 2006, dans quelques aires urbaines de l'Est de la France



Source : INSEE (recensement de la population)

(1,8 %). Celui-ci est pénalisé par les fortes réductions d'effectifs intervenues dans l'industrie et par le développement modéré des activités tertiaires.

Les emplois des cadres des fonctions métropolitaines sont de nature à favoriser le développement économique et la création d'emploi bien au-delà de leur territoire. Ils assurent un rôle d'entraînement sur d'autres fonctions productives, et donc concourent à la compétitivité de l'économie. Dans ce contexte, ils constituent un enjeu fort pour les décideurs dont l'objectif est d'attirer ou de renforcer la présence de ces fonctions dans le tissu économique local.

Les métiers de conception-recherche prédominent

En 2006, dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard, 36 % des cadres métropolitains exercent dans la conception-recherche et 30 % ont des métiers de gestion. À l'instar de Toulouse et Grenoble, cette structure par fonction est proche de celle des quatorze aires urbaines (hors Paris) de plus de 500 000 habitants, où la conception-recherche est surreprésentée. Ainsi, l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard se démarque des aires urbaines de moins de 500 000 habitants, au sein desquelles la fonction gestion prédomine (45 %).

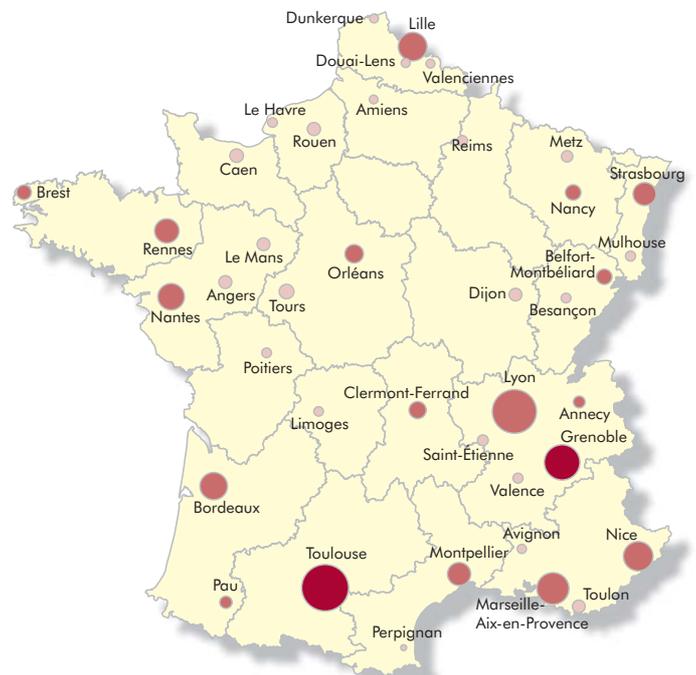
En 25 ans, deux fois plus de cadres des fonctions métropolitaines dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard

Effectifs et évolution relative de l'emploi, entre 1982 et 2006, dans les aires urbaines de Belfort-Montbéliard, Besançon et Mulhouse

	Belfort-Montbéliard		Besançon		Mulhouse	
	Effectifs 2006	Évolution 1982-2006 (en %)	Effectifs 2006	Évolution 1982-2006 (en %)	Effectifs 2006	Évolution 1982-2006 (en %)
Emploi total	120 854	+ 1,8	101 669	+ 28,6	113 950	+ 7,3
Cadres des fonctions métropolitaines	8 294	+ 114,9	6 494	+ 197,5	7 840	+ 158,1
dont :						
Conception-recherche	3 002	+ 157,0	1 209	+ 373,1	1 295	+ 181,9
Prestations intellectuelles	926	+ 163,0	993	+ 221,7	1 130	+ 247,8
Gestion	2 590	+ 76,5	2 773	+ 184,9	3 515	+ 154,2
Commerce interentreprises	1 089	+ 100,2	687	+ 108,7	1 215	+ 109,7
Culture-Loisirs	687	+ 109,4	832	+ 216,7	685	+ 169,6

Source : INSEE (recensements de la population)

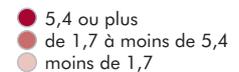
Cadres de la conception-recherche dans les principales aires urbaines métropolitaines (hors Île-de-France)



Nombre de cadres dans la conception-recherche



Part des cadres de la conception-recherche dans l'emploi total (en %)



Source : INSEE (recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire)
© IGN-INSEE 2010

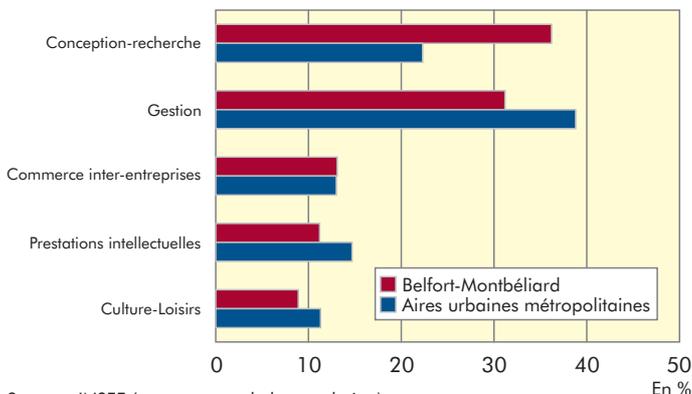
En vingt cinq ans, le nombre de cadres de la conception-recherche a progressé de 157 % et a favorisé l'essor des fonctions métropolitaines dans l'Aire urbaine. Ces dernières se concentrent sur quelques secteurs d'activité.

Les cadres des fonctions métropolitaines de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard sont principalement employés dans les activités des services aux entreprises, de l'industrie automobile et des industries des biens d'équipement (respectivement 26 %, 25 % et 11 %). De plus, la part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines, dans l'emploi total, est relativement élevée. Elle atteint son maximum dans les industries des biens d'équipement (16 %) et demeure forte dans les services aux entreprises et dans l'industrie automobile (respectivement 14 % et 10 %).

Cette spécialisation fonctionnelle est liée à la présence, sur ce territoire, de grands donneurs d'ordres industriels. Le groupe PSA Peugeot-Citroën y est particulièrement représenté.

Une place majeure pour la conception-recherche à Belfort-Montbéliard

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans les aires urbaines de métropole en 2006



Source : INSEE (recensement de la population)

Ainsi, le site de production et de développement de Sochaux et le centre technique de Belchamp sont les seuls centres de recherche du groupe hors région parisienne. Concernant les activités liées à l'énergie, les entreprises General Electric et Alstom sont implantées à Belfort. Tous ces opérateurs industriels, historiques pour la plupart, ont une activité à la fois considérablement tournée vers l'international et fortement concurrentielle. Ils recourent, de façon marquée, aux prestations d'ingénierie dont une partie est assurée sur place.

L'emploi métropolitain gagne difficilement l'ensemble du tissu productif local

En dehors des trois activités principales (automobile, services aux entreprises, industrie des biens d'équipement), le tissu productif de l'Aire urbaine accueille peu de cadres des fonctions métropolitaines (3 400). Dans l'industrie, hors automobile et biens d'équipement, l'emploi métropolitain représente 6,6 % de l'emploi total. Dans les services, hors services aux entreprises, ce taux est deux fois moindre (3,3 %). De plus, l'emploi

métropolitain est relativement peu présent dans la construction et le commerce (respectivement 4,5 % et 4,2 %).

Malgré sa taille importante en terme d'emplois, la zone urbaine Belfort-Montbéliard présente de fortes différences de spécificité sectorielle entre les deux aires urbaines de Belfort et Montbéliard qui la composent. Dans la première, le tissu productif est relativement diversifié alors que la seconde connaît la prédominance de l'industrie automobile.

L'indice de Krugman⁽²⁾, mesurant la différence de structure d'activités par rapport à la France métropolitaine, est de 14,9 % dans l'aire urbaine de Belfort et de 27,8 % dans celle de Montbéliard. À titre de comparaison, cet indice est de 12,7 % pour l'aire urbaine de Besançon et de 8,5 % pour l'aire urbaine de Dijon. L'ouverture plus grande des activités à Belfort est plus favorable à l'émergence de l'emploi métropolitain.

Un déficit migratoire sous l'influence de l'aire urbaine de Paris

La Franche-Comté, comme le Grand-Est, peine à attirer des cadres, notamment les plus

qualifiés faisant l'objet d'un arbitrage territorial fort entre les régions. Entre 2001 et 2006, la région voit partir 8 700 cadres des fonctions métropolitaines contre 7 700 arrivées. Cette moindre attractivité de la région s'ajoute aux faiblesses structurelles de l'Aire urbaine et constitue un frein supplémentaire à la diffusion de l'emploi métropolitain. Sur la même période et pour ces mêmes cadres, l'Aire urbaine enregistre un bilan négatif avec le reste de la France métropoli-

taine (- 140). Le rôle moteur de ces emplois, en termes d'innovation, s'en trouve restreint.

Les cadres des fonctions métropolitaines sont très fortement concentrés géographiquement. Ils sont particulièrement présents en région parisienne et dans les capitales régionales. À travers ses activités dominantes, l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard est dépendante de décisions prises à l'extérieur. Les sièges sociaux des principales entreprises sont

Déficit migratoire vis-à-vis de Paris mais attractivité résidentielle envers Besançon

Migrations résidentielles des cadres des fonctions métropolitaines de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard entre 2001 et 2006

	Entrées	Sorties	Solde
Ensemble des aires urbaines métropolitaines	1 279	1 503	- 224
dont :			
Paris	326	563	- 237
Mouvements avec les principales aires urbaines de l'espace métropolitain Rhin-Rhône	268	255	+ 13
dont :			
Besançon	118	87	+ 31
Mulhouse	64	63	+ 1
Dijon	28	24	+ 4
Autres aires urbaines de l'espace Rhin-Rhône	58	81	- 23

Source : INSEE (recensement de la population)

L'Aire urbaine est attractive vis-à-vis des autres aires urbaines, mais très déficitaire avec Paris

Navettes domicile-travail des cadres des fonctions métropolitaines de l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard en 2006

	Entrées	Sorties	Solde
Ensemble des aires urbaines métropolitaines	726	659	+ 67
dont :			
Paris	43	158	- 115
Mouvements avec les principales aires urbaines de l'espace métropolitain Rhin-Rhône	539	411	+ 128
dont :			
Besançon	124	66	+ 58
Mulhouse	252	241	+ 11
Autres aires urbaines de l'espace Rhin-Rhône	163	104	+ 59

Source : INSEE (recensement de la population)

(2) L'indice de Krugman est la demi-somme des écarts en valeur absolue entre la structure sectorielle de l'emploi de la zone considérée et celle de l'ensemble de la France métropolitaine.

localisés en dehors de son territoire, principalement en Île-de-France. Cette particularité a une conséquence sur

l'attractivité résidentielle et les relations domicile-travail de la zone pour cette catégorie de cadres.

Entre 2001 et 2006, le déficit migratoire observé dans l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard, est principalement dû au solde

négatif des échanges avec l'aire urbaine de Paris (-240). Les mouvements sont plus équilibrés avec l'espace métropolitain Rhin-Rhône et ils sont excédentaires avec la capitale régionale.

À ce déficit migratoire s'ajoutent des navettes domicile-travail déséquilibrées. En 2006, pour 40 personnes résidant dans l'aire urbaine de Paris et venant travailler dans celle de Belfort-Montbéliard, 160 font le trajet inverse. Les mouvements avec l'aire urbaine de Mulhouse sont équilibrés (250 navettes entrantes et sortantes).

Par contre, l'Aire Belfort-Montbéliard est attractive en termes d'emploi de cadres par rapport à Besançon (120 entrées pour 70 sorties). En somme, l'ensemble de la zone urbaine Belfort-Montbéliard paraît peu attractive, tant d'un point de vue professionnel que d'un point de vue résidentiel. Dans ce contexte, l'accompagnement de l'arrivée du TGV fin 2011 est un enjeu fort pour l'avenir de ce territoire. ■

Pierre QUILLERY

Mesurer la présence d'emplois stratégiques dans l'Aire urbaine de Belfort-Montbéliard

Dans à peine plus d'un an, le TGV Rhin-Rhône entrera en gare de Belfort-Montbéliard. Au-delà de l'arrivée de cette nouvelle infrastructure, se pose la question des effets escomptés sur la dynamique de métropolisation effective de l'Aire urbaine.

À ce titre, les cadres des fonctions métropolitaines constituent un bon indicateur et présentent un caractère stratégique pour tous les territoires. D'une part, au niveau national, entre 1982 et 2006, le nombre de ces emplois a plus que doublé alors que, dans le même temps, l'emploi total progresse de 18 %. D'autre part, les fonctions dans lesquelles se trouvent ces emplois sont celles se développant le plus au cours des 25 dernières années. Notamment, le spectaculaire essor des fonctions « Prestations intellectuelles », « Conception, Recherche » et « Culture, Loisirs » renvoie bien aux problématiques de l'économie de la connaissance et de la métropolisation.

Dans un contexte de mondialisation de l'économie, l'avantage est donné aux grandes métropoles, seules capables de concentrer suffisamment de connaissances, de talents, d'industries et de services de haute technicité pour permettre aux pays occidentaux, comme la France, de « sortir par le haut ». Il s'agit, pour ces derniers, de recentrer leur activité productive sur des segments à forte valeur ajoutée, et de renforcer leurs positions concurrentielles.

Toutefois, ce processus de sortie par le haut pose la question de l'avenir des villes moyennes. Si la taille constitue un facteur de compétition décisif dans la bataille économique, et reste une donnée jouée à l'avance, on peut s'interroger sur le devenir de territoires comme l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard ou la Métropole Rhin-Rhône*. Toutes deux ne comptent pas parmi les très grandes villes, mais leur industrie leur a permis d'entrer avant les autres sur le terrain de la mondialisation.

D'où le souhait, pour les agences d'urbanisme de Belfort et Montbéliard, de mesurer la présence d'emplois stratégiques sur l'Aire urbaine. Ce n'est donc pas un hasard si ces dernières ont conjointement sollicité l'INSEE pour exploiter les données sur les cadres des fonctions métropolitaines, figurant au nouveau recensement de la population. La présente étude, fruit de ce travail mené en partenariat, met en évidence une position intéressante de l'Aire urbaine au sein de la Métropole Rhin-Rhône. Notamment, si l'on s'attache aux cadres de la fonction « conception-recherche », l'Aire urbaine se situe clairement au niveau des métropoles de plus de 500 000 habitants.

**Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
et Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort**

* Composée de 22 aires urbaines allant de Montceau-les-Mines à Mulhouse, articulées autour de la LGV Rhin-Rhône.

Pour en savoir plus

- Rapport d'étude (attaché à l'essentiel n° 127), Les cadres des fonctions métropolitaines dans les aires urbaines de Belfort et de Montbéliard en 2006, INSEE Franche-Comté, Agences d'urbanisme du Territoire de Belfort et du Pays de Montbéliard, novembre 2010.
- C. VAN PUYMBROECK, R. REYNARD, Répartition géographique des emplois, Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de décisions et de gestion, Insee Première, février 2010, n° 1278.
- Méthodologie associée à l'Insee Première n° 1278 : « Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines ».
- F. BRULEY, 11 000 emplois dans la fonction conception-recherche en Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, Info web, juillet 2010, n° 69.
- W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique : forces et faiblesses de la Franche-Comté, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2007, n° 98.
- W. CADET, P. QUILLERY, Attractivité économique des zones d'emploi : davantage d'atouts pour Belfort et Besançon, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, septembre 2007, n° 100.
- W. CADET, B. LECOQ, P. QUILLERY, Malgré une tertiarisation accélérée, la Franche-Comté peine à résorber son retard, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, décembre 2008, n° 109.
- L. BOUILLON, S. WILLEMIN, Recherche et développement en Franche-Comté : forte implication du secteur privé, INSEE Franche-Comté, L'essentiel, octobre 2006, n° 91.
- Agence d'urbanisme de Montbéliard, Séminaire SMAU du 25 décembre 2006, partie III - Valoriser l'émergence métropolitaine.